

Procès-Verbal du 1^{er} conseil d'école 2019/2020

ECOLE ELEMENTAIRE CHILLEURS AUX BOIS

Conseil d'école du jeudi 17 octobre

Début du conseil : 18 h

Personnes présentes :

Mme MESTRE, Directrice de l'Ecole	<u>Enseignants :</u>	<u>Parents d'Elèves :</u>	Absents excusés :
Monsieur LEGRAND, Maire	Mme MENAGER	M. BIGOT	Mme DENIS Wilhem,
Mme DENIAU, Adjointe aux	Mme COMBES	Mme BRUIN	psychologue scolaire
Affaires Sociales et Scolaires	Mme	Mme DUBUS	Mme PIGEON, Maître E
M TARRON, Adjoint travaux	CHAMPAGNE	Mme FENNOUM	Mme VALLE
	M. MENAGER	Mme GIBERT	M et Mme DUVEAU
	Mme DARE	M. TOURNON	DDEN
	Mme MESTRE		

1) Approbation du compte rendu dernier conseil d'école

Approuvé par vote à l'unanimité.

2) Elections des représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants de parents se sont déroulées vendredi 12 octobre 2018.

Nombre d'inscrits	234
Nombre de votants	147
Nombre de bulletins blancs ou nuls	21
Nombre de suffrages exprimés	126
Taux de participation	62,82%

6 sièges à pourvoir et sont pourvus :
M.BIGOT
Mme BRUIN
Mme DUBUS
Mme FENNOUM
Mme GIBERT
M. TOURNON

3) Effectifs et enseignants.

Mme MESTRE présente le nombre d'élèves présents à la rentrée pour cette année 2019-2020, ainsi que les enseignants et la répartition par classe.

	Effectifs 2019/2020	Classes	Effectifs	Enseignants
CP	(30) 29	CP	21	Mme Champagne
CE1	33	CP / CE1	8 /12=20	Mme Radigois
		CE1	21	Mme Mestre Mme Vallé
CE2	29	CE2	29	M. Ménager
CM1	24	CM1	24	Mme Combes
CM2	(26) 25		26	Mme Ménager
Total	(142) 140		140	

Les mouvements d'élèves sont très fréquents 2 élèves partent après les vacances de novembre et un élève arrive en janvier. Les mouvements occasionnent des dépenses supplémentaires puisqu'à chaque élève inscrit le matériel doit être fournit et celui-ci n'est pas forcément transférable (fichiers, cahiers..).

Auxiliaire de vie scolaire

Mme TRIAL Sandra (AESH- AVSI) → Assistant de Vie Scolaire Individualisé (Handicap)

→ Intervient à mi-temps dans l'école, elle est notifiée pour 1 élève en situation d'handicape.

4) RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Permanence au 02 38 91 85 57 (lundi et jeudi de 12 h 15 à 13 h 15)

Mme Denis-Wilhelm, Psychologue de l'Education nationale

Mme Pigeon Bénédicte, Maître E, Enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique
Les membres du Rased interviennent suite aux demandes d'aide des enseignants pour les élèves en difficulté. Ils peuvent venir observer les élèves dans la classe. Mme Denis-Wilhelm avec l'accord des parents peut faire passer des tests qui nous aideront à comprendre les difficultés et aider les enfants. Mme Pigeon peut prendre en charge un petit groupe d'élèves qui ont des besoins similaires pour les aider dans leurs apprentissages. Elle interviendra pour le moment le jeudi matin.

5) Règlement intérieur

Le règlement de l'école s'appuie sur le règlement départemental. Il est à voter chaque année. Il est approuvé à l'unanimité. Il sera mis en lien sur le site de la mairie.

Un règlement simplifié pour les élèves a été élaboré par l'équipe enseignante et sera signé par les parents et les enfants. **Il a été approuvé par vote à l'unanimité.**

6) Sécurité

L'école a revu les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) pour anticiper les risques et les menaces majeurs qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, séisme, mouvement de terrain...), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...), ou liés à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats...).

Lorsque ces plans sont déclenchés, la mise en sûreté des élèves est de la responsabilité de l'éducation nationale.

Les parents ne doivent pas venir chercher leur enfant à l'école pour ne pas l'exposer au danger ni téléphoner afin de ne pas encombrer la ligne.

Il y a différentes sortes d'alertes : l'alerte de confinement, l'alerte d'évacuation collective et l'alerte intrusion.

Chaque alerte fera l'objet d'exercices d'entraînements. Nous avons commencé par l'alerte intrusion puis suivront une alerte confinement et l'alerte d'évacuation collective. D'autres exercices seront effectués tout au long de l'année afin de créer des réflexes chez les enfants.

L'inventaire des mallettes PPMS a été refaite l'année dernière et les mallettes seront vérifiées cette année, certains produits se périmant.

7) Projet d'école 2016/2020

Les priorités sont définies pour quatre années de 2016 à 2020.

AXE 1 : Les langages pour penser et communiquer

- *Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et l'écrit*
- *Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps*

Les méthodes et outils pour apprendre

- *Coopération et réalisation de projets*
- *Médias, démarches de recherches et de traitement de l'information*
- *Outils numériques pour échanger et communiquer*

AXE 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante

- *Former la personne et le citoyen*
- *Favoriser le travail collectif de l'équipe*

8) APC

Les activités éducatives participent au projet d'école. Elles ont lieu le mercredi matin de la période 1 à la fin de la période 2. Cette année, il a été choisi en suivant les recommandations du ministère d'axer les APC sur la remédiation des difficultés scolaires.

9) Coopérative scolaire

Après avoir payé les sorties, les cotisations et avoir encaissé les bénéfices de la tombola, nous avons actuellement sur la coop 2457€.

10) Projets, activités et sorties

Sensibilisation au tri sélectif : ramassage des bouchons, des piles et tri dans les classes des papiers. Nous avons aussi un composteur dans le jardin pour tout ce qui est déchets organiques.

Dans les classes, un élève sera désigné pour s'occuper des déchets de la poubelle jaune.

JMF : CP et CP/CE1 Canto in fabula en avril

CE1 et CE2 Olle drom en février Kella sisters avec les CM1 et CM2 en mars.

CM1 et CM2 Métamorphose en janvier.

Piscine CM2 les vendredis du 20 septembre au 6 décembre soit 10 séances. (9h30 – 10h10)

CM1 les lundis du 16 décembre au 23 mars soit 10 séances. (10h50 – 11h30)

Ludoroule : Intervention de Mme Stéphanie POIVET dans le cadre de Ludoroule : qui apporte des jeux de société et permet aux élèves de se familiariser aux règles et de coopérer ou de s'opposer sous forme de jeux. (1 séance par période et par classe, en tout il y aura 5 séances dans l'année pour chaque classe.)

Chorale : Cycle 3 a commencé début octobre ; Cycle 2 commencera après les vacances de novembre.

Hand-ball : Des interventions Hand Ball avec M Hubert-Félix Ravier sont prévues pour toutes les classes en périodes 4

Photo d'école le vendredi 8 novembre.

CM1 et CM2 : L'ART comme moyen pour embellir l'école. Toute l'année différents artistes seront travaillés et en fin d'année les élèves s'inspireront des artistes pour peindre les bancs et les poubelles en bois de l'école. Nous souhaiterions dans la mesure du possible l'aide de la mairie et des services techniques.

CE1 : - élevage en classe - visite d'une ferme pédagogique

CP : travail sur la forêt et sur l'arbre dans tous ces états. Elevage d'escargot.

CP/CE1 : une visite libre du musée des Beaux Arts .

CE2 : déchetterie de Pithiviers (recyclage)

Carnaval : le dimanche 5 avril, participation de toute l'école.

5. Travaux réalisés et à prévoir

➤ Travaux réalisés :

Sonnette a été changée, le petit portail d'entrée a été réparé et la serrure changée. La fuite des toilettes a été réparée.

➤ Travaux à prévoir :

Fermeture du mur séparant la bibliothèque de la salle polyvalente et si c'est possible de prévoir des placards de chaque côté.

- visiophone
- cloison bibliothèque / salle polyvalente
- sonnerie de récréation
- réfection et peinture classe 3 et RASED
- alarme visuelle d'intrusion dans les classes
- poignée porte vers le bac à sable démontée.
- 2 fenêtres ne s'ouvrent plus dans le couloir face à la classe 3.

➤ Demandes de matériel:

Nous demandons l'installation d'une sonnerie pour la cour de récréation qui retentirait à l'intérieur des bâtiments et à l'extérieur afin de signaler le début et la fin des récréations, celle-ci pourrait être automatisée pour simplifier la répartition du temps de récréation.

Nous souhaiterions renouveler progressivement le parc informatique en demandant 2 ordinateurs.

Nous souhaiterions également équiper une ou 2 classes de VPI vidéo projecteur numérique et d'un tableau blanc classique qui permet de coupler l'utilisation du numérique à l'écriture classique sur un tableau.

Réponses aux questions diverses

Organisation des sorties scolaires : Pour les sorties scolaires, l'enseignant peut garder sa classe entière et demander à un ou plusieurs accompagnants de l'aider à surveiller les élèves ou peut partager sa classe en plusieurs groupes et demander à un accompagnant d'encadrer un groupe. Les groupes sont normalement à

effectif équivalent à un ou deux élèves. Si les différents groupes ne restent pas sur le même lieu qui a une taille raisonnable comme le terrain de sport, un musée où l'enseignant n'est pas facilement joignable alors effectivement les parents doivent avoir un moyen de joindre rapidement l'enseignant en cas de problème.

- Climat scolaire : Depuis la rentrée scolaire la classe de CM2 pose problème. Il y a une mauvaise ambiance entre élèves et pas de cohésion de classe. Plusieurs élèves se sont montrés violents dans leurs propos ou dans leurs actes envers des camarades. Ils perturbent fréquemment le bon déroulement de la classe.

Mme Ménager a reçu les parents des enfants afin d'en discuter et de trouver une solution avec eux. Mme Ménager avec la directrice ont à plusieurs reprises entamé des discussions de remédiation avec les élèves en question.

Pour améliorer le climat de classe, L'enseignante a mis en place des discussions philosophiques et a proposé des moyens de s'exprimer clairement sans violence.

Nous avons fait des rapports que nous avons transmis à l'inspection sur ces différents faits. Afin de nous apporter son aide l'inspection propose que la conseillère pédagogique vienne observer la classe et aider à trouver des pistes de travail.

Pour que les élèves se responsabilisent, il est envisagé après les vacances de mettre en place un tutorat CM2/CP, d'impliquer les CM2 lors de la récréation en leur proposant de mener des jeux collectifs pour les autres classes.

La BPDJ (brigade prévention de la délinquance juvénile) viendra mardi 5 novembre dans les classes de CM1 et CM2 pour aborder les thèmes de la violence et des dangers d'internet.

Pour l'ensemble de l'école nous prévoyons aussi des actions :

Mme Combes a contacté une association de prévention contre le harcèlement et nous étudions leurs propositions afin d'établir un devis.

Avec l'OCCE, nous avons un dossier pour mettre en place des actions de coopération et d'entraide afin d'améliorer le climat scolaire et la cohésion entre élèves.

- Sécurité à la sortie de l'école : concernant le manque de stationnement réponse de la mairie.

Il est possible de stationner sur la place des Primevères ou le parking du Lancelot. Un terrain devrait être acheté « rue du 13 août » pour ajouter une dizaine de places.

Étude sur la possibilité de créer un passage pour permettre la sortie des véhicules sur la place des Primevères.

- Aménagement entrée trottoir mairie : Le trottoir est trop haut au niveau du feu de la mairie, et plusieurs parents ont déjà abîmés leur voiture à ce niveau-là. La Mairie pourrait-elle envisager d'abaisser ce trottoir, en créant un bateau.

Volontaire de la part de la Mairie pour éviter une vitesse trop rapide aux abords de l'école et privilégier la sécurité des enfants.

- Action à mettre en place pour récolter de l'argent pour la coopérative scolaire, des ventes de gâteaux sont mises en place avant chaque vacances à la sortie des classes. La première vente a rapporté 135€ .

- Monsieur le maire annonce qu'une subvention sera donnée pour la Coopérative scolaire pour l'année 2020.

Il rappelle que l'École élémentaire coûte 100 000€ par an à la Mairie

L'École maternelle coûte 120 000€ par an à la Mairie

Soit 15% de son budget annuel de la commune.

Fin du conseil : 20h05

Prochain conseil d'école : **jeudi 12 mars 2020**

Les membres du conseil